



UN VILLAGE VRAI ENTRE
FORÊT ET RIVIÈRE



**BULLETIN
MUNICIPAL # 64**

JANVIER 2025

Commune de LE PIZOU



EDITO

DU MAIRE

Les élus, les bénévoles se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2025.

Nous avons une pensée pour ceux qui sont malades, pour ceux qui nous ont quittés.

Mesdames, Messieurs,

Nous venons de vivre une autre année, avec, comme d'habitude, une succession de déceptions, de difficultés voire d'inquiétudes mais aussi de réussites et d'espoir.

Sur le plan international, des bruits de bottes jusqu'en Europe, des catastrophes mais aussi des dictatures combattues, parfois renversées, des progrès majeurs en sciences, en médecine.

Sur le plan national, une France divisée sans majorité stable mais des jeux réussis en partie, sortis du stade olympique, au coeur de la capitale, aux pieds de ses monuments, véritables vitrines à l'international et un coup de projecteur positif sur le handicap. Une cathédrale reconstruite avec des technologies nouvelles s'appuyant sur des savoir-faire ancestraux. Sur le plan départemental, un des départements les plus pauvres, une collectivité très fragilisée comme nombre de départements, étranglés par l'effet ciseaux de l'augmentation des coûts de leurs compétences sociales qui vont du jeune âge au grand âge, quand ils subissent la baisse de la plupart de leurs recettes, obligés de tailler dans certaines dépenses comme l'aide aux communes. Mais des élus qui font preuve de pugnacité, bien décidés à relever ce défi.

Sur le territoire, une piscine en panne, sans solution pour l'instant, afin de proposer, à proximité, une solution d'apprentissage pour les plus jeunes avec une assemblée largement divisée, mais qui accueille de nouvelles activités économiques tentant de rebondir.

Sur le plan communal, comme pour les départements, nous attendons les décisions du Gouvernement.

Nous sommes une commune pauvre et nous avons l'habitude de vivre chichement. L'activité économique se concentre, essentiellement de l'autre côté de la vallée, le long des voies de communications ; l'ancienne RN 89, l'autoroute, la voie de chemin de fer. Depuis les Romains et leurs voies romaines, on le constate. Mussidan, Montpon, St Seurin, ... sont sur la même rive de l'Isle. De ce Côté, dans la communauté de communes, nous sommes les moins pauvres avec environ 30 000€/an, de revenu économique. De l'autre côté, la commune la plus modeste perçoit environ 150 000€/an. Vous multipliez par 6 ans, soit la durée d'un mandat et vous comprenez nos difficultés. Nous sommes très

dépendants des dotations versées par l'État aux communes et principalement la D.G.F. Tous les ans, nous scrutons la loi de finances. Nous économisons, à commencer sur nos indemnités dues de par la loi, pas de frais de déplacement ni de véhicule de service pour les élus. Des économies de personnel : moins d'heures d'employés municipaux, moins d'heures de secrétariat, par rapport à des collectivités de tailles comparables voire plus petites. Pas de police municipale. Des économies sur la consommation énergétique des bâtiments amorcées depuis plusieurs années et sans cesse améliorées. L'éclairage public complètement passé, sur 2 exercices aux leds. Mais ce n'est pas parce que les Pizounais ont, en moyenne, des revenus modestes, inférieurs à la moyenne départementale qui est elle-même plutôt basse, qu'ils n'ont pas de valeurs humaines, à quelques exceptions près. Aussi, nous nous démenons pour trouver des financements complémentaires : toutes les subventions possibles mais aussi des acquisitions revendues avec des plus-values.

Les associations, de la plus modeste à la plus importante, se retroussent les manches, avec de belles réussites. Nous les avons réunies récemment au foyer avec une radio locale et elles ont pu présenter leurs activités. Pas une semaine, sans plusieurs rendez-vous dans des domaines très divers. Vous les retrouverez dans les pages suivantes. Enfin, à côté de nos entreprises, nos artisans, commerçants, une entreprise qui travaille avec les noms connus de la mode et du luxe, vient d'acheter le château Arquier et va s'y installer. Quinze emplois qualifiés y sont prévus à terme. L'emménagement est prévu pendant la deuxième quinzaine du mois de décembre. Cela va être une exposition nationale voire internationale pour notre collectivité.

Nous pouvons être inquiets mais souvenons-nous que la France a su se relever, à maintes reprises. Comme après la seconde guerre mondiale, où elle était à genoux moralement et économiquement. Avec toutes les forces vives et pratiquement tout le spectre politique, de la droite au parti communiste, elle a mis longtemps mais elle s'est finalement reconstruite.

Nous avons un beau pays, si divers par sa géographie, si divers par ses cultures, si divers par ses idéaux, que les poètes, à la suite de Jean Ferrat et comme lui, pourront chanter aussi leur FRANCE. **Quelques faits qui déçoivent et qui, parfois, peuvent fâcher.**



- Les incivilités, pas toujours le fait des plus jeunes comme les dépôts d'ordures sauvages. Le SMD3 chiffre le coût du ramassage en pied de bornes avec le vandalisme sur les installations, à plus de 2 000 000€. Nous le payons tous. Sans compter le coût de nos employés à qui nous demandons parfois d'intervenir. Et puis, il y a le spectacle de ces déchets qui sont éparpillés un peu partout.

- Les agressions contre le personnel et dernièrement, plus particulièrement, contre nos secrétaires. Est-ce parce que ce sont des femmes ? Je rappelle qu'elles appliquent les lois et/ou les décisions des élus.

La première fois, c'était pour une redevance d'assainissement collectif en menaçant qu'il avait un fusil dans sa voiture. La loi nous a enlevé cette compétence pour la transférer aux communautés de communes. La CCIDL qui n'a pas le personnel formé a confié cette compétence, après mise en concurrence, à la société AGUR.

La seconde fois, c'était à propos d'un terrain non entretenu avec des propos « poétiques ». N'était-ce pas le propriétaire de ce terrain, le responsable ? Terrain situé sur la cartographie de la Préfecture, dans une zone où nous avons peu ou pas de pouvoirs car sans obligation de défrichage et qui avait changé de propriétaire sans que le cadastre n'ait été mis à jour, à ce moment-là.

- Le dénigrement de la part des plus hautes autorités de l'État affirmant que les collectivités étaient responsables d'une partie du déficit des comptes publics.

On trouvera, ici ou là, une poignée de collectivités qui se sont fourvoyées. Nous rappellerons qu'il est interdit de faire du déficit, à une collectivité locale. (Régions, Départements, Communautés de communes, Communes et Syndicats de communes). Une collectivité dont les comptes s'approchent de

la zone « rouge » est placée dans le réseau d'alerte et les élus qui la président, sont convoqués en Préfecture pour étudier les leviers qui permettraient d'en sortir, comme fermer un service ou ne pas remplacer des départs à la retraite.

Si le budget n'est pas équilibré en dépenses et recettes ou qu'il est insincère, la collectivité peut être placée sous tutelle, avoir la visite de la chambre régionale des comptes ou bien voir la Préfecture augmenter les impôts, sine die, pour équilibrer le budget.

Enfin, il nous est interdit, fort heureusement, d'emprunter pour payer les charges de fonctionnement (les salaires, les remboursements d'annuités, l'eau, l'électricité, les impôts,...)

- Qui est responsable du déficit ?

- Est-ce au-delà du raisonnable ?

- Est-ce que la politique menée était la bonne ?

- Est-ce que qu'on peut faire une Europe en mettant en concurrence des pays qui n'ont pas les mêmes couvertures sociales, les mêmes exigences environnementales, les mêmes exigences démocratiques, les... ?

- Est-ce qu'on peut l'ouvrir, encore plus, sans assez de protections ?

- Est-ce que.... ?

Chacun à sa version. On distingue 7 ou 8 courants de pensées plus ou moins éloignées, les uns des autres, dans l'opinion et représentées au Parlement. Et que faire, maintenant, avec un corps électoral aussi divisé ?



Lionel Vergnaud,
Maire de Le Pizou



Invitation à la cérémonie qui se déroulera le vendredi 24 janvier à 19h30 à la salle des fêtes.

La commune et le territoire

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Quinze personnes qui travaillent et qui sacrifient ; des heures, des soirées, des week-ends, sur leurs loisirs, leur vie de famille, leur travail domestique, à réfléchir, à agir pour notre modeste collectivité. Mais quinze personnes qui estiment que c'est nécessaire, que notre territoire en a besoin, qui ne veulent pas subir, qui veulent vivre ici au milieu de vous, que «ça en vaut le coup».



- Les locations.

La commune a désormais un large parc d'appartements et de locaux abritant des services. C'est une gestion prenante. Relouer, entretenir, surveiller les impayés parfois, en payer les impôts et taxes, les assurer, gérer les dossiers administratifs,... Tout n'est pas bénéfique mais nous rendons service. Il faut y ajouter le foyer rural très demandé. Exemple : La cuisinière, type collectivité, a été remplacée pour 3144€.

- Le projet photovoltaïque de la société Renner Energies France.

Après réunion puis enquête publique, le projet suit son cours. Il est, actuellement, instruit par les services de l'État. Il est curieux de constater que c'est la commune qui bénéficiera le moins des taxes prévues par rapport au département ou à la CCIDL. Deux autres petits projets, l'un sur une ancienne gravière et l'autre sur un terrain communal, sont à l'arrêt.

- Population communale.

Nous approchons des 1450 habitants et pouvons penser que nous serons proche des 1500 hts, à la fin du mandat. Il y a presque 35 ans, nous étions moins de 1080 hts. C'est surtout, pendant ces 12 dernières années

qu'il y a eu une belle augmentation.

- SMD3.

Le conseil municipal a candidaté pour payer



2500€ et installer des composteurs collectifs afin que les habitants qui vivent en appartement ou qui ont des jardins trop petits puissent avoir une solution pour les ordures compostables et pour diminuer leur quantité de déchets. Souhaitons qu'il n'y aura pas de débordements qui nous obligerait à les fermer ou à les retirer. Rappelons que le SMD3 vend des composteurs familiaux à prix cassés pour l'instant.

Le conseil municipal sera amené à candidater pour la venue d'une déchetterie mobile sur notre commune. Suite à l'installation d'une entreprise au château Arquier qui travaille pour les grandes entreprises du luxe et qui doit les recevoir sur site, on ne peut leur mettre sous le nez, le spectacle de ces débordements. Le SMD3 va donc déplacer les conteneurs. L'enjeu est important pour la commune. Il y a 15 emplois spécialisés à terme. Le SMD3 annonce une augmentation de 5,5% des tarifs. Pour mémoire, tarifs annoncés au lancement de la redevance incitative en point d'apport volontaire.

Exemple pour 2 personnes :

Abonnement : 80€ et 24 ouvertures : 64,80€.
Ouverture supplémentaire : 2,70€ avec passages en déchetterie. En 2025, abonnement : 119,61€ et 26 ouvertures : 152,88€. Ouverture supplémentaire : 5,88€ avec 26 passages en déchetterie/an. Coût supplémentaire passage en déchetterie : 11,08€.

De même, un projet de caméras nomades sur les points d'apport volontaire est finalisé.



- Circuit de randonnées.

Le ponceau sur le ruisseau du Marais, au bord de l'Isle, a été enfin réparé, en collaboration avec le propriétaire de l'ancienne maison éclusière, face à l'usine de Gours et Moulin-Neuf. Le projet d'ouvrir la servitude



de marche-pied le long de la rivière est porté par la CCIDL, en collaboration avec le département et le syndicat de rivière. L'itinéraire mènerait du Duellas à St-Antoine. Une antenne conduirait à Eygurande.

- Personnels

Les salaires étaient près du SMIC en début de carrière pour les catégories C. En Mars, la CCIDL a attribué une prime exceptionnelle de 600€ pour 35h travaillées suite à l'inflation constatée. La commune lui remboursant, au prorata temporis, les mises à sa disposition. Dans le même temps, la commune a accordé cette prime à son propre personnel, selon la quantité de temps travaillé.

- Biens sans maîtres.

Nous avons identifié quelques biens sans héritiers connus, laissés à l'abandon, provoquant des nuisances pour le voisinage et dont personne ne paie l'impôt. Nous avons entamé une procédure pour les récupérer selon les dispositions législatives.

- Indemnités de fonction des élus.

Sur proposition du Maire, elles ont été légèrement réévaluées, inférieures de 6 à 7 % au barème fixé par la loi. En rappelant, que ni le Maire, ni les adjoints, n'ont pris d'indemnités de déplacement et qu'il n'y a pas de véhicule de service pour les élus.

- Associations.

L'inflation étant importante et le budget



le permettant, le conseil municipal a augmenté leur subvention de 5 à 10% selon leur importance. Une vie associative très dynamique comme le forum l'a mise en lumière, lors du dernier, en novembre, tenu en présence d'une radio locale.

- Les derniers projets en marche.

La salle de sports a pris du retard mais les travaux sont lancés. La première tranche,



avec la salle principale, sort de terre.

Nous venons de lancer la seconde tranche avec la salle de boxe et de yoga, les vestiaires et douches, les sanitaires, les salles de rangement, un bureau, un hall d'entrée. Ce projet était inscrit dans notre programme. Autre projet ajouté depuis,



l'agrandissement du cabinet médical qui prend forme, lui aussi.

Parallèlement, le syndicat d'électrification termine le passage entièrement en leds de l'éclairage public, suite à notre commande. Enfin des orientations complémentaires pour le climat viennent d'être actées. Nous allons candidater pour des subventions supplémentaires. Photovoltaïque sur la grande salle orientée au sud. Cuve de récupération d'eau de pluie et noue de lagunage pour infiltration des eaux résiduelles. Destruction du vieux préfabriqué, passoire énergétique avec présence d'amiante.

Désimperméabilisation d'une partie de la cour d'école, engazonnement et plantations.



- La médiathèque.



Désormais entièrement gratuite, elle a proposé, dans un premier temps, une exposition sur le moustique tigre. Puis avec les bénévoles et l'école, elle a exposé un travail sur les jeux olympiques avec un éclairage particulier sur l'évolution de la place de la femme dans le mouvement olympique. La parité a été



atteinte cette année en France. On n'oublie pas la place faite au handicap. M. Pierre Durand, Champion olympique d'équitation, nous a fait l'honneur de venir rencontrer les enfants, les plus grands, des écoles.

Enfin ce fut l'exposition sur la seconde guerre mondiale et la Résistance, lors de la commémoration de la bataille du 22 août 1944. Avec la bibliothèque départementale, les bénévoles et quelques particuliers qui avaient prêté documents et objets personnels, on a pu remplir notre devoir de mémoire. Cette manifestation avait commencé sous un beau soleil, devant une centaine de participants et sous l'oeil d'une télévision locale.



Etaient invités et présents, M. le Secrétaire général de la Préfecture en uniforme et représentant de l'État, M^{me} la Députée, M^{me}

la Sénatrice, M. le Sénateur, 2 Conseillers départementaux, 2 Maires des communes limitrophes, le Maire et des Conseillers municipaux, des Présidents d'amicales de combattants et d'associations communales, de nombreux concitoyens, sans oublier les porte-drapeaux anciens et très jeunes.

A la suite de celle du Maire, on retiendra l'intervention du Secrétaire Général, de haute tenue, celle de M. Jacques Ranoux, fils de l'ancien chef FTP de Dordogne, représentant le Président du conseil départemental et disant ses craintes devant l'évolution actuelle de notre pays, celle du conseiller départemental du canton s'adressant directement aux 9 morts inscrits sur la stèle qui avait été fraîchement repeinte par les services municipaux.

- Logements H.L.M.

Ils sont terminés et sont déjà attribués.



Nous n'avons pas eu beaucoup d'influence lors de l'attribution. Le conseil municipal a voté les crédits pour la réfection des trottoirs à la fin des travaux.

- Travaux routiers.

Après de longs mois, la CCIDL a refait un ponceau qui s'était effondré, obligeant les véhicules à faire un détour. La Co de Co a terminé le programme de réfection de certaines voies en investissant plus que la somme prévue avec 51 000€ au lieu de 42 000€. De plus, le remplacement du ralentisseur, au bout de la rue Jules Ferry, qui devait être imputé sur cette ligne budgétaire, l'a été sur celle des panneaux routiers. Nous avons demandé, aussi, pour le budget 2025 l'étude du prolongement du trottoir sur la D3, route de Coutras, jusqu'à la rue de la Virade. Selon le coût, l'arbitrage budgétaire déterminera l'avenir de ce projet.

- Syndicat d'eau.

Le S.I.A.E.P a largement rénové la station de pompage du Gros Buisson et l'a équipée de télémétrie pour les relevés des nouveaux compteurs. La société AGUR continuant sa recherche des fuites. A noter que le réseau du secteur est un des plus fiables en Dordogne.

- Syndicat d'assainissement collectif intercommunal Le Pizou Moulin-Neuf.

Là aussi, la recherche de fuites sur les deux communes, a entraîné des travaux conséquents. Il reste des points à traiter moins fuyants mais plus onéreux. Enfin le syndicat prépare les travaux pour la dernière tranche à Moulin-Neuf qui mettrait un terme au schéma intercommunal, arrêté au début de ce programme en l'an 2000. Dans le prochain mandat, une réflexion devra être menée pour déterminer ou pas une extension.

- Téléphonie et Fibre.

L'antenne pour la téléphonie mobile (5G) est en fonction depuis quelques mois. La fibre arrive et on nous annonce la fin des travaux vers fin janvier.

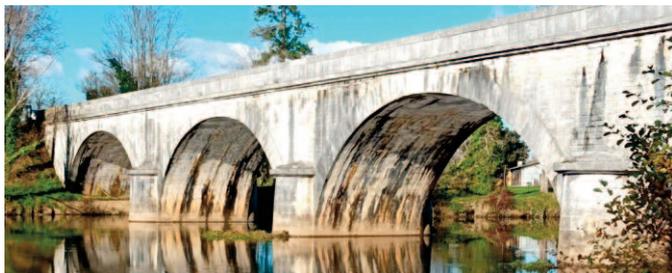


3 mois seraient nécessaires pour que les différents opérateurs se positionnent puis la commercialisation devrait pouvoir commencer. Nous serions contactés individuellement. Les

hameaux seront desservis en aérien sur de nouveaux poteaux. EDF n'aurait pas accepté de fixer la fibre sur leurs poteaux ??? Gare aux tempêtes et coups de vent pour la fiabilité.

- Pont de Fonzade.

Ce pont sur l'Isle, classé initialement en catégorie 3 (mauvais état) a été reclassé,



fort opportunément, en catégorie 2 et donc les travaux sont repoussés. Déjà, la responsable départementale nous avait affirmé que la maçonnerie de ce pont qui nous vient du XIX^{ème} siècle était en meilleure santé que des ponts en béton des années 50 ou 60. C'est surtout l'étanchéité de la bande de roulement qui doit être refaite. Gageons que le nombre de ponts à revoir sur le département, un projet très spécifique sur la Dordogne et les difficultés financières que doivent affronter beaucoup de départements, ont pesé dans la décision.

- Quelques conseils pratiques :

- Vous avez des difficultés administratives, adressez-vous à la maison France services pour laquelle votre commune participe financièrement au côté de l'État et des autres communes du canton. Prenez rendez-vous car il y a beaucoup de monde.
- Vous avez un projet, demandez conseil à la Mairie. Si le secrétariat n'a pas la réponse tout de suite, nous nous adresserons aux services concernés.

- Quelques exemples :

- Un chien de catégorie dangereuse, formulaire de déclaration en Mairie. Et surtout, ne laissez pas divaguer vos chiens et autres animaux. Votre responsabilité est engagée. Un accident avec un âne a été dramatique pour cette pauvre bête et aurait pu l'être pour l'automobiliste. En un mois, il y a désormais autant de problèmes qu'il y en avait en un an, il y a trente ans. Il faut y ajouter le bruit des aboiements. Un animal se dresse et il existe des dispositifs.

- Projet d'urbanisme de la cabane de jardin à la maison, en passant par une piscine, conseils et formulaires en Mairie qui seront instruits par le service délégataire de la vallée.

- Projet de clôture, de portail, formulaire en Mairie qui sera instruit par un élu et un employé de la CCIDL si c'est le long d'une voie communale et par les services du département si c'est le long d'une départementale. Attention, l'alignement ne correspond pas forcément au bornage. Un portail devra être en forme «d'entonnoir» pour permettre le stationnement sans être sur la chaussée. De même, une clôture le long de la rivière doit respecter la servitude de marche-pied le long de cette rivière domaniale.

Ordures ménagères, badge SMD3, déchets, feu d'artifice, mariage, obsèques, naissance et reconnaissance, PACS et état civil, travaux momentanés sur voirie et arrêté de circulation, inscriptions scolaires, cantine et ramassage scolaire, location foyer rural, tables et bancs,



contacts associations, liste électorale, Rendez-vous avec un élu dans son domaine de compétence ou pour se présenter comme nouvel arrivant,... Les occasions ne manquent pas de se rendre en Mairie.



Samuel COUSTILLAS

Adjoint au Maire en charge des finances
Conseiller communautaire CCIDL
Délégué Pays Vallée de l'Isle

La situation budgétaire de nos communes : un défi croissant face à l'instabilité politique et au projet de loi de finances 2025

Dans un contexte national marqué par des incertitudes politiques et économiques, les communes, dont la nôtre, doivent composer avec des difficultés croissantes pour établir leurs budgets 2025. La non-adoption à cette heure du Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2025 laisse planer des doutes sur les dotations de l'État, les réformes fiscales et les soutiens financiers prévus.

Les communes sont une nouvelle fois appelées à jouer le rôle de maintien de la cohésion nationale et d'assurer la pérennité des services publics du quotidien. Or pour assurer ces missions et l'indispensable continuité des services publics locaux, les Collectivités ont besoin de visibilité et de constance pour construire leur budget.

Notre commune, Le Pizou n'échappe pas à ce contexte, alors que notre rôle de proximité dans la gestion des services publics reste central, notre capacité d'action se heurte à des contraintes financières accrues pour lesquelles nous accordons la plus grande vigilance.

Une baisse des dotations et des ressources sous tension

Depuis plusieurs années, les communes subissent une réduction progressive des dotations de l'État, élément essentiel de notre financement (49% des recettes en 2024). Le PLF 2025 ne semble pas inverser cette tendance. Bien que des annonces de soutien ponctuel aient été faites, notamment pour la transition écologique, nous redoutons une stagnation, voire une diminution, des moyens alloués à nos missions traditionnelles : entretien des infrastructures, éducation, culture, et solidarité.

De plus, l'inflation persistante, conjuguée à la hausse des coûts de l'énergie, met à rude

épreuve notre budget municipal.

De nombreuses communes peinent à absorber ces augmentations, d'autant que les marges de manœuvre fiscale sont devenues très limitées. En effet, l'encadrement des taux de fiscalité locale, comme la suppression de la taxe d'habitation, restreint notre capacité à compenser les pertes.

Pour autant, nous parvenons à maîtriser notre budget et vous pouvez compter sur notre rigueur pour rendre nos comptes en léger excédent à chaque fin d'exercice comptable.

Une instabilité nationale aux répercussions locales

Le blocage institutionnel au niveau national complique la tâche des collectivités locales. En l'absence de cadre budgétaire défini à ce jour, nous ne disposons pas des informations nécessaires pour anticiper les financements à venir. Cette situation est particulièrement préoccupante car elle coïncide avec des hausses significatives des charges, notamment liées à l'inflation, aux coûts de l'énergie et aux besoins d'investissements engagés.

Les défis budgétaires à relever

Pour notre commune, comme pour beaucoup d'autres, plusieurs enjeux se dessinent :

- Incertitude sur les dotations de l'État :

Les montants attribués aux communes pourraient diminuer, rendant plus difficile le financement des services publics.

- Pression fiscale et réformes :

Les réformes éventuelles à venir (comme l'ajustement de la taxe foncière) rendent nos prévisions fiscales incertaines.

- Coûts croissants :

L'inflation affecte non seulement nos dépenses de fonctionnement mais aussi les investissements nécessaires à l'entretien et au développement de nos infrastructures.



Un impact sur nos projets locaux

Ces incertitudes pourraient nous contraindre à revoir certains projets, à en décaler d'autres, voire à faire des choix difficiles pour équilibrer le budget communal. Malgré ces défis, nous restons mobilisés pour maintenir un niveau de service satisfaisant et préserver les priorités que nous nous sommes fixés.

Une mobilisation collective nécessaire

À l'heure où l'incertitude politique complique encore les perspectives financières, il est essentiel de garantir à nos communes les moyens nécessaires pour assurer leur mission de service public. Un effort conjoint entre l'État et les collectivités permettra non seulement de préserver l'équilibre budgétaire local, mais aussi de

répondre efficacement aux attentes des citoyens et aux enjeux du XXI^{ème} siècle. Le PLF 2025 sera, à cet égard, un indicateur clé des priorités gouvernementales et du dialogue qui sera établi avec nos territoires. Face à ces enjeux, nous suivons de près les discussions nationales et restons en contact avec les associations d'élus qui œuvrent pour défendre les intérêts des communes. Nous espérons une résolution rapide de la situation au niveau national afin de garantir les ressources nécessaires à la vie locale et au bien-être de tous.

Nous vous tiendrons informés des évolutions et des impacts concrets sur notre commune dans les prochains mois. Ensemble, nous continuerons à avancer pour le bien de notre territoire et de ses habitants.

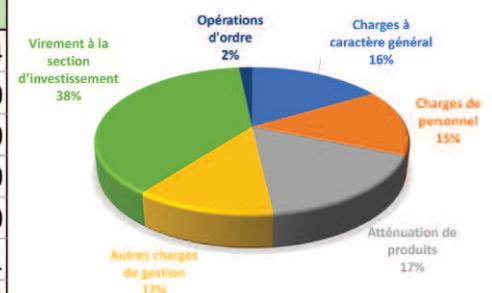
Budget principal 2024

L'équilibre budgétaire 2024 repose sur des crédits équilibrant les dépenses à hauteur de :

- 1 118 767 € en fonctionnement
- 939 708 € en investissement

Dépenses de fonctionnement 2024

Chapitre	Intitulé	BP 2023	BP 2024
O11	Charges à caractère général	143 769,62	183 582,74
O12	Charges de personnel	165 430,00	165 650,00
14	Atténuation de produits	192 001,00	190 236,00
65	Autres charges de gestion	149 926,00	135 335,00
O22	Dépenses imprévues	1 067,13	0,00
O23	Virement à la section d'investissement	329 257,33	426 038,81
O42	Opérations d'ordre	20 090,92	17 924,45
Total		1 001 542,00	1 118 767,00



Globalement, alors que les charges de personnel sont stables, nous avons prévu une augmentation des charges à caractère général. Elles correspondent aux dépenses courantes pour l'ensemble de nos services (fournitures, fluides, prestations de services et autres). C'est un prévisionnel prudentiel au regard de l'inflation des deux dernières années.

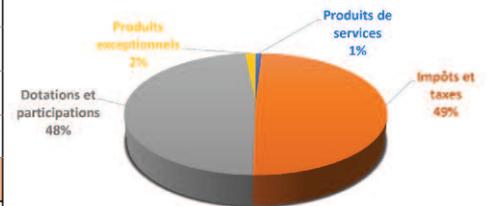
Notons également un nécessaire approvisionnement de notre section d'investissement en vue des travaux (salle de sport et extension du cabinet médical) programmés pour l'année 2024.



Samuel COUSTILLAS
Adjoint au Maire en charge des finances
Conseiller communautaire CCIDL
Délégué Pays Vallée de l'Isle

Recettes de fonctionnement en 2024

Chapitre	Intitulé	BP 2023	BP 2024
70	Produits de services	6 649,25	6 200,00
73	Impôts et taxes	338 912,89	347 875,44
74	Dotations et participations	338 232,04	339 708,61
77	Produits exceptionnels	1 200,78	10 584,89
Total		684 994,96	704 368,94
Pour information excédent reporté		316 547,04	414 398,06
		1 001 542,00	1 118 767,00



Les recettes de fonctionnement assurent l'équilibre des dépenses :

- 48% par les impôts (taxe foncière bâti et non bâti principalement),
- 49% par les dotations de l'Etat dont on constate une stagnation qui ne s'indexe pas sur l'inflation. C'est donc un manque à gagner pour la commune.

L'excédent reporté de 2023 de 414 398,06 € est le signe de notre rigueur budgétaire cumulée depuis plusieurs années.

Dépenses d'investissement en 2024

Chapitre	Intitulé	BP 2023	RAR	BP 2024
20	Immobilisations incorpo	2 000,00		2 000,00
204	Subventions d'équipements	51 973,00		36 000,00
21	Immobilisations corporelles	88 068,00		118 083,00
23	Immobilisations en cours	1 446 600,00	64 125,00	719 500,00
Total		1 588 641,00	64 125,00	875 583,00
Pour information déficit reporté				
		1 588 641,00	128 250,00	939 708,00

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 939 708 € et concernent pour l'essentiel :

- L'enveloppe pour le **projet de construction de la salle de sport comprenant la 1^{ère} tranche** ainsi que l'extension du cabinet médical
- Les travaux de modernisation de l'éclairage public (1^{ère} tranche)
- Les opérations nécessaires pour la défense incendie
- L'acquisition de deux maisons sans maître
- Divers investissements (bâche à incendie, groupe électrogène, compteur électrique, buts stade + éclairage, désherbeur.
- Rayonnage des archives

Les investissements 2024



Construction salle de sports



Acquisitions maisons sans maître



Extension du cabinet médical



Bâche à incendie



Archivage Mairie



Modernisation éclairage public

Les recettes d'investissement en 2024

Chapitre	Intitulé	BP 2023	RAR	BP 2024
10	Dotations fonds divers	236 217,00		19 912,69
13	Subventions d'investissements	-	37 500,00	273 618,75
16	Emprunt	597 496,80		0,00
21	Virement de la section de fonct	336 757,33		426 126,66
O40	Transferts entre sections	20 091,22		17 924,45
Total		1 190 562,35	37 500,00	737 582,55
Pour information excédent reporté		167 037,60		164 625,45
		1 588 641,00	37 500,00	939 708,00

• Les recettes d'investissement en équilibre des dépenses **939 708 €** se répartissent comme suit :

- Le solde d'exécution positif reporté de **164 625,45 €**
- Les restes à réaliser de **37 500,00 €**
- Le FCTVA (TVA des collectivités) à hauteur de **19 912,69 €**
- Une partie des recettes pour le projet de construction de la salle de sport : **273 618,75 (DETR dotation d'équipement des territoires ruraux 137 500 € + Département 136 118,75).**
- Les recettes d'ordre pour les amortissements à hauteur de **17 924,45 €**
- Le virement de la section de fonctionnement : **426 126,66 €**



Samuel COUSTILLAS
Adjoint au Maire en charge des finances
Conseiller communautaire CCIDL
Délégué Pays Vallée de l'Isle



Besoin de travaux d'amélioration de votre habitat ? Isle Rénov vous accompagne !

Comment réduire vos factures énergétiques ?
Comment améliorer le confort thermique de votre logement ? Quels sont les travaux à réaliser en priorité ? Quels travaux d'adaptation réaliser pour rester chez soi dans de bonnes conditions ? Quelles aides financières pour votre projet ?

Vous vous posez ces questions ? Entre la multiplicité des propositions commerciales et la complexité des aides financières, il n'est pas évident de s'y retrouver !

Pour que vous ne soyez pas seuls face à ces questions, votre communauté de communes a créé l'opération **Isle Rénov**, animée par le Pays de l'Isle en Périgord. Le Pays est agréé **«Mon accompagnateur Rénov»** :

Il vous conseille dans la définition de votre projet de travaux et vous accompagne dans le montage du dossier d'aide financière auprès de l'**Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH)**. L'opération **Isle Rénov** concerne le territoire des communautés de communes Isle Vern Salembre, Isle et Crempse en Périgord et Isle Double Landais.

Les aides de l'ANAH

- Pour les travaux de rénovation énergétique globale, l'aide **MaPrimeRénov** de l'ANAH est fortement revalorisée :

Pour les propriétaires ayant des ressources modestes, elle peut atteindre de 60 % à 90 % du montant HT des travaux, et l'accompagnement est gratuit.

- Pour les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie, une nouvelle aide **MaPrime Adapt** est créée, rassemblant l'aide de l'ANAH, des caisses de retraites et du crédit d'impôt. Le parcours est simplifié, un seul dossier suffit ! Pour les propriétaires ayant des ressources modestes, elle peut financer entre 50 et 70 % du montant HT des travaux, et l'accompagnement est gratuit.

Les aides de l'ANAH peuvent également concerner les travaux d'amélioration des logements locatifs, et les projets de rénovation énergétique des propriétaires occupants ayant des ressources plus élevées.

Attention, les demandes de financement doivent être faites avant la réalisation des travaux !

Vous souhaitez vous renseigner ?

Contactez le Pays :

➔ Par téléphone au **05 53 35 13 53**

➔ Par mail à l'adresse : **habitat@pays-isle-perigord.com**

Vous pouvez également prendre rendez-vous pour nous rencontrer lors d'une de nos **permanences mensuelles** à :

Mussidan, Montpon Ménésterol, Saint Astier, Neuvic ou Villamblard.



Divers

Nuisances sonores

Les bruits de voisinage peuvent être source de conflits entre voisins. Pour préserver la tranquillité de tous, il convient de respecter les règles de bon voisinage.... de faire preuve de bon sens !

Usage d'appareils bruyants

Pour préserver la tranquillité de chacun, tout appareil entraînant des nuisances sonores (tronçonneuse, tondeuse,...) ne peut être utilisé qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Tapage nocturne

Le tapage nocturne est constaté lorsqu'un **bruit répétitif, intensif, qui dure dans le temps**, intervient **entre 22h et 7h**.

Il peut être causé par :

- Des individus (cri, chant,...)
- Des bruits de machines (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage,...)
- Des animaux domestiques (abolements...)

En journée, le bruit peut également causer un trouble anormal de voisinage et être considéré comme une nuisance dans certains cas. Il est recommandé d'engager des démarches amiables avant de faire appel à la Gendarmerie pour faire constater le trouble.

Réglementation taille de haie

Il est possible de faire pousser librement dans son jardin des arbres, des arbustes et des haies. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin, il y a des distances à respecter. La règle générale est que l'on ne peut pas planter un arbre ou une haie à moins de 50 centimètres de la limite de sa propriété si la plantation est haute de 2 mètres ou moins, ou à moins de 2 mètres de la limite si la plantation dépasse 2 mètres.

Haie mitoyenne à deux propriétés : qui est responsable de la taille ?

Comment savoir si une haie est mitoyenne ?

Qu'il s'agisse d'une haie de lauriers, de feuillus ou de thuyas, toute haie qui délimite la séparation entre deux propriétés est considérée comme mitoyenne. En cas de doute, l'une des deux parties peut produire son titre de propriété : il peut s'agir :

- d'un acte notarié fourni au moment de l'achat de la maison et du terrain
 - ou d'un acte privé signé par les voisins qui ont planté la haie en premier lieu.
- Enfin, la mitoyenneté peut être acquise par prescription trentenaire, c'est-à-dire si la haie a été entretenue à frais communs pendant plus de 30 ans.

A noter que le propriétaire d'un terrain délimité par la haie non mitoyenne du voisin ne peut contraindre ce dernier à lui céder la mitoyenneté. Il n'est donc pas possible d'acheter la mitoyenneté d'une haie, ce qui serait envisageable si la frontière entre les deux propriétés était constituée par un mur.

Loi sur la taille des haies mitoyennes pour l'entretien :

Par principe, une haie mitoyenne qui marque la séparation entre deux maisons appartient aux deux voisins. La responsabilité de son entretien repose donc sur les deux parties.

Plus précisément, **l'article 667 du Code civil** indique que **«la clôture mitoyenne doit être entretenue à frais communs»**. Autrement dit, chacun doit participer à cette tâche dans son jardin respectif. Pour prévenir tout conflit ou incompréhension, il est recommandé de se mettre d'accord avec le voisin avant de commencer à tailler la haie.

En termes de hauteur, la loi n'impose aucune condition particulière dans cette situation.

A savoir : faire appel à des professionnels pour ces petits travaux de jardinage donne droit au **crédit d'impôt pour l'emploi de salariés à domicile**.

Quelles sont les obligations légales de l'élagage des arbres dans un jardin ?

Les personnes qui profitent d'un jardin et de sa végétation doivent élaguer les arbres qui s'y trouvent. Dans le détail, il faut savoir que tout un chacun est tenu de couper les branches d'un arbre planté dans son terrain dès lors que celles-ci poussent au-delà des limites de la propriété. Autrement dit, il faut couper les branches qui dépassent chez les voisins.

Concrètement, un arbre qui se développe chez le voisin n'a que des désavantages. En cas de problème (casse, blessure) à la suite d'une branche, le propriétaire sera considéré responsable. Et les fruits tombés des branchages non coupés dans le jardin du voisin lui reviennent de droit.

Rue, trottoir et circulation

Vous devez également veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Si tel est le cas, le maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de faire. L'article L.2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, le maire peut ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents. Un riverain qui planterait ou laisserait croître

des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

Enlèvement de ferraille/électroménager chaque premier jour de changement de saison «sauf si ça tombe un samedi ou un dimanche», faire une demande en mairie.

Si vous récupérez un chien errant vous devez appeler la Mairie (l'animal ne doit pas être déposé autre part que dans le chenil Municipal).

INSEE

Population

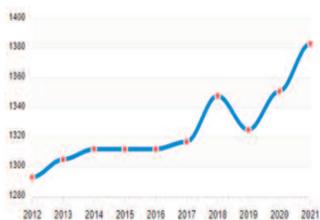
1 383 habitants

↑ 5,41 %
Entre 2016 et 2021

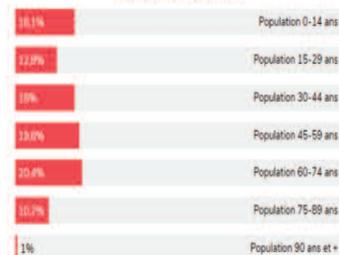
81 hab/km²

45 ans
âge médian

Evolution de la population



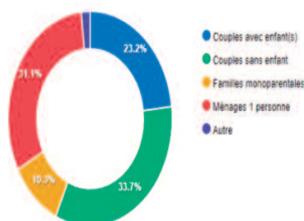
Répartition par âge



Niveau de diplôme



Répartition des ménages



Climat

Le Pizou possède un climat tempéré chaud, sans saison sèche et à été tempéré.

T° moyenne
13,4°

T° maximum
18,7° en moyenne

T° minimum
8,1° en moyenne

2035 heures
30 jours de forte chaleur

836mm
121 jours

44 jours de gel

Sources - Données des fiches climatologiques Météo France. Station météo: COURTAS.

Économie

19690 €
Revenu médian

9,29 %
Taux de chômage

1,97 %
couverture en très haut débit (fibre)

10,8 %
Taux de création d'entreprises

Sources - Revenu : INSEE 2020, Chômage : INSEE, 2020. Taux de création entreprises : INSEE & Répertoire des entreprises et des établissements 2019. Couverture fibre FTTH : ARCEP 4ème trimestre 2022. Taux de chômage des 15 à 64 ans au sens du recensement de la population. Le taux de création d'entreprises est le rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année sur le nombre d'entreprises de l'année précédente.

Immobilier

Les habitants de Le Pizou vivent en grande majorité dans une maison et sont très souvent propriétaires de leur logement. Le parc immobilier est semi récent, 56% des logements ont été construits après 1970. Les surfaces sont grandes, 76 % des biens comportent 4 pièces ou plus.

-
Prix médian m2 d'un appartement

1633 € +33,09 %
Prix médian m2 d'une maison



Usage des habitations



Habitants



Nombre de pièces des logements



Découvrez les prix immobiliers et l'historique des ventes à Le Pizou

Sources - Prix médian m2 : Demandes Valeurs foncières sur les 12 derniers mois au 30 juin 2024. Données non disponibles pour l'Alsace, la Moselle et Mayotte. Type d'habitat, usage des habitations, habitants, nombre de pièces et année de construction : INSEE, 2020.



La vie du village en image



Décorations de Noël



Marché de Noël



Bourse aux jouets



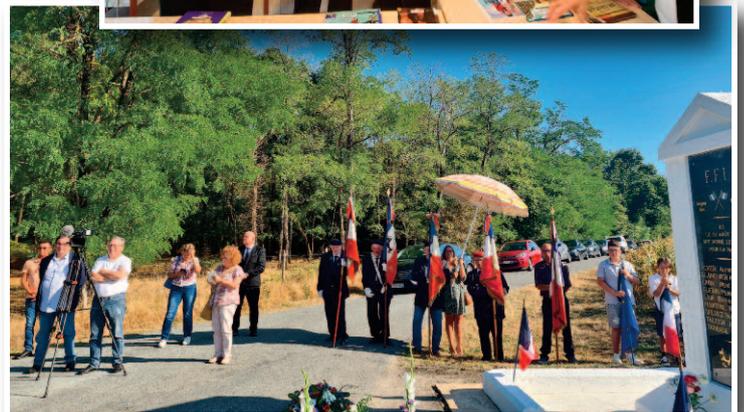
Nouveau service : Relais colis



8 Mai



11 Novembre



80 ans bataillon violette



Amicale Laïque



Cinéma



L'équipe enseignante



Fête des associations



Forum des associations



Les Festives



Fête des voisins



L'été actif Trotinette électrique



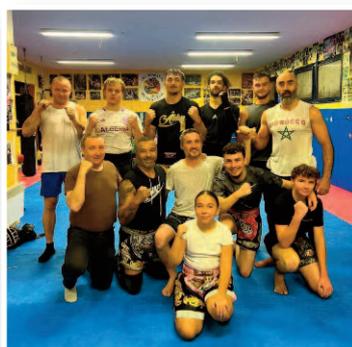
Rassemblement moto Château neuf du désert



Les Tamalous



Goûter des aînés



Boxe Thaï



Foot



Soirée Irlandaise (culture)



Rentrée scolaire



Octobre Rose



soirée de printemps comité des fêtes



Soirée Gospel



remise du prix concours sur la résistance



Transhumance



Vide grenier de la MAM





Une nouvelle ostéopathe à Le Pizou



Diplômée de l'Institut Ostéopathie de Bordeaux (IOB), Klervie PROST s'est récemment installée au Pizou.

Elle vous accueille dans son cabinet près de la pharmacie Les Crozes, 14A route du stade, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 09h00 à 19h30 (et prochainement les samedis matins).

Klervie PROST : «Je pratique différentes techniques afin de pouvoir prendre en charge tous types de motifs de consultation et m'adapter à tous. Je peux donc recevoir les nourrissons, les enfants, les femmes enceintes, les sportifs comme les séniors.»

Ostéopathie...

Vous avez dit ostéopathie ?

L'ostéopathie est une approche thérapeutique manuelle qui se fonde sur une vision globale et une connaissance parfaite de la structure et de la fonction du corps humain.

Le principe de l'ostéopathie vise à prévenir et traiter les troubles fonctionnels.

Pour se faire, l'ostéopathe se base sur quatre grands principes :

- **Une approche holistique :**

Le corps est un tout indissociable où toutes les parties sont reliées entre elles. L'ostéopathe considère donc l'état de santé global, le mode de vie et l'environnement de son patient.

- **L'autoguérison :**

Le corps dispose de systèmes de défense, réparation, adaptation ou compensation qui sont optimaux si la structure l'est aussi. Dans le cas contraire, l'ostéopathe mettra en place un traitement qui lèvera les obstacles à ce bon fonctionnement. C'est pourquoi les effets d'une consultation en ostéopathie ne sont pas toujours immédiats.

- **La structure gouverne la fonction :**

Le cadre osseux reçoit différents systèmes, organes, structures anatomiques... Toute dysfonction sur ce cadre entraîne une perturbation de la fonction de ces systèmes/organes etc... et inversement.

- **L'artère est reine :**

La circulation des fluides (artériels, veineux, lymphatiques...) permet l'apport d'oxygène et de nutriments aux tissus ainsi que l'évacuation des déchets métaboliques. L'ostéopathe, en stimulant leur circulation, limite les congestions et favorise la santé/vitalité des organes.

A la fin de son cursus scolaire, Klervie PROST a travaillé sur les conséquences du Whiplash (aussi connu sous le nom de «coup du lapin») dans un but en partie préventif contre l'apparition de maladies neurodégénératives, telle que la maladie d'Alzheimer.

Klervie PROST, cabinet d'ostéopathie

14A rue du Stade, LE PIZOU

Prise de rdv sur **Doctolib** ou par **téléphone (07.80.00.69.88)**

Ou par mail : klervie.prost.osteo@gmail.com

Instagram : osteo_pizou

Facebook : Ostéo Pizou

YOGA MAÎTRI

L'association **YOGA MAÎTRI** a été créée en septembre 2024 afin de faire découvrir la pratique du Yoga aux personnes désireuses d'acquérir une «harmonie du corps et de l'esprit».



- Le Yoga est une discipline millénaire qui se vit plus aisément qu'elle ne se décrit.
- La pratique du Yoga améliore la souplesse, l'équilibre, la tonicité, le mental.
- Le Yoga est une discipline non violente pour se détendre, se tonifier, pour conserver et développer son équilibre physique et mental, pour être en harmonie avec soi-même.
- Le Yoga s'adresse aussi bien aux enfants, femmes enceintes, adolescents, jeunes adultes, adultes, personnes âgées, hommes, femmes.
- Nous traversons tous et toutes des moments difficiles dans notre vie, le Yoga nous aide à

surmonter les obstacles de la vie.

- Le Yoga n'est pas une compétition il est sans danger. Pratiqué en douceur, en écoutant son corps il permet de maintenir une bonne santé physique et mentale et de développer sa capacité respiratoire, sa concentration.
- Les séances se terminent par un moment de méditation : se reconnecter avec son soi intérieur.
- Il faut simplement de la régularité dans la pratique pour découvrir les bienfaits du Yoga sur votre corps et votre vie.

Découvrez donc sans plus attendre cette discipline telle une philosophie de vie qui, fait du bien au corps et à l'esprit.

Nos Actus année 2024 /2025

Les cours ont repris dans la semaine du 19 Septembre 2024.

Inscriptions possibles toute l'année,
1^{ère} séance de découverte gratuite

Carte prix : **Contactez Chantal 06/88/39/50/90**
Séance découverte aux non-adhérents pendant la fête des associations

GYM VOLONTAIRE

Le club de **gymnastique volontaire** a repris ses activités début septembre. Cette année encore les adhérents et adhérentes ont répondu présent, et quelques nouveaux n'ont pas hésité à nous rejoindre pour partager quelques heures de bien être, de convivialité et de plaisir.

N'hésitez pas à venir nous voir, 3 séances vous sont offertes.



FEMMES CRÉATIVES DE LA DOUBLE

L'Association «**Femmes Créatives de la Double**» se réunit salle du Foyer Rural du Pizou les 2^{ème} et 4^{ème} **jeudi** et 3^{ème} **lundi** de chaque mois pour la pratique du **PATCHWORK**, de 10 h à 17 h. L'association propose également l'apprentissage de la **DENTELLE aux FUSEAUX**, la **broderie** et la **peinture sur Eygurande Gardedheuil**.

Les séances sont ouvertes à toutes les personnes désireuses de passer un bon moment de rencontre, d'échange et de convivialité.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite au Foyer les jours de rencontre.

50 adhérentes au total des 4 activités pour cette saison. Pour tous nos ateliers, plus de renseignements au :

05 47 19 13 63 ou **06 80 18 47 94**

Le 14 novembre nous avons fait une rencontre inter club de patchwork à le Pizou qui a remporté un vif succès, 126 personnes réunis pour la même passion.

Pour cette fin d'année vous nous trouverez aussi sur les marchés de Noël de la région.

En 2025, une exposition sur les femmes du **8 au 14 mars**. Mélange de nos activités pour sublimer la femme. Cette exposition aura lieu au foyer municipal de Montpon Menesterol.

Octobre Rose : Exposition à St Seurin sur l'Isle.

Nous répondrons présente pour les manifestations des communes qui nous accueillent.





K-DANSE

L'association **K-Danse**, fondée en 2001 par **Karine Menzato** est dédiée à la passion de la danse et à l'épanouissement des jeunes talents. Depuis plus de deux décennies, elle a accueilli des milliers d'enfants lors de répétitions et d'évènements festifs, devenant un véritable lieu de partage et de créativité. Les répétitions se déroulent les **mercredis après-midi** avec **Karine Menzato** qui crée des chorégraphies sur des musiques actuelles. Titulaire d'un diplôme d'animatrice sportive, CQP adultes, enfants et seniors, les séances sont proposées avec beaucoup de pédagogie.

Le bureau et quelques mamans bénévoles sont présents pour aider à l'organisation tout au long de la saison ainsi que lors du gala.

Les galas organisés par le **K-Danse** Le Pizou sont l'occasion pour ses jeunes danseuses de monter sur scènes aux côtés d'artistes professionnels, offrant des spectacles inoubliables. Depuis ces deux décennies, l'association a confectionné et investi dans des milliers de costumes, accessoires et décors qui permettent de proposer des scènes magnifiques lors des spectacles.

L'association se distingue également par ses moments conviviaux, comme les goûters de Noël ou les enfants repartent avec des souvenirs et des cadeaux, le goûter de fin d'année, une sortie au zoo de Pessac a également été organisée créant ainsi une atmosphère chaleureuse et familiale.

Le **Kdanse club** annonce son grand retour après 4 ans de pause, avec la reprise des **cours de danse enfants**, mais aussi avec de nouvelles activités. En plus des disciplines habituelles, vous pourrez découvrir de nouvelles offres qui viendront enrichir le programme, comme des séances de **Pilâtes** et des cours de **Dance fit** (zumba). Cela promet une expérience diversifiée pour les

passionnés, avec un mélange entre tradition et innovation. Cela semble être une bonne alternative pour rester actif ! La **zumba** est plus axée sur le cardio et le défoulement tandis que le **pilâtes** se concentre davantage sur la posture et la flexibilité c'est un bon complément.

Il sera possible de s'inscrire aux deux cours avec un tarif avantageux avec une seule et même licence. En cas d'absence à un cours, il sera possible de récupérer sur l'autre discipline. Cela permet de varier les plaisirs tout en restant en forme.

Concernant la **danse enfant**, on reste avec des chorégraphies sur des musiques actuelles choisies avec les enfants, en vue de présenter un spectacle en fin de saison.

Le **Kdanse** est en contact avec plusieurs artistes et met tout en œuvre pour maintenir la présence de l'un d'entre eux lors des galas. Nous vous invitons à nous rejoindre pour une nouvelle saison pleine d'énergie, de passion et de créativité.

K-Danse Club
Le Pizou

à la salle des fêtes

Pilâtes
Tout âge

Danse
Enfant

Dance
Fit

Mardi
11h à 12h

Renforcement des muscles profonds
Soulage le mal de dos
Amélioration de la posture

Mercredi
14h à 17h

14h00 à 14h45 : 2 à 5ans
14h45 à 15h30 : 6 à 8ans
15h30 à 16h15 : 9 à 10ans
16h15 à 17h00 : + 11ans
Gala de fin d'année
Pass sport accepté

Mardi
19h50 à 20h50

Initiation Zumba
Détails des chorégraphies
Séquences Tabata

Contact: 06.29.85.40.38 Facebook: K-danse club le pizou

LE PIZOU SPORTIF FOOT-LOISIR

Notre assemblée générale s'est tenue le 20 septembre en présence de M. Dejean.

L'activité sportive a repris ce même jour.

Nous sommes ravis du retour de joueurs qui avaient momentanément arrêté, tout en regrettant l'arrêt contraint de certains autres. Globalement l'effectif est stable en nombre, il reste toutefois encore trop juste pour que nous envisagions un réengagement dans le challenge du Libournais. C'est donc une petite quinzaine de «vieilles jambes» qui se confrontent chaque vendredi soir sur le stade

de Le Pizou. Nous apprécions, cette saison, de voir sur ce même terrain, évoluer les jeunes de l'école de foot. L'avenir de l'activité «footballistique» sur la commune semble sur la bonne voie. **Bravo !**

Comme chaque année nous invitons les footballeurs locaux ayant arrêté la compétition à nous rejoindre et à contribuer ainsi à enrichir notre effectif.

Nous remercions le conseil municipal pour le travail et les investissements qui sont faits au profit des différentes pratiques sportives.



L'Asso Musicale de Le Pizou

Encore une belle saison 2023 – 2024 ! ...

Pour cette deuxième année du bureau, l'effectif est passé de 20 à 47 élèves...



Deux jeux en groupes d'adultes ont fonctionné et permis de créer toujours plus de lien en passant de bons moments de partage autour de la musique.

Un projet avec l'école primaire a permis à tous les enfants d'avoir accès à la musique. Notre professeur de batterie, **Hugues**, est intervenu 8 séances dans chaque classe. Ce projet avec l'équipe pédagogique de l'école, financé par l'amicale laïque et une subvention de l'éducation nationale, s'est conclu par un spectacle qui a eu un grand succès !

Bravo à tous !

Un très beau concert de fin d'année défiant les éléments grâce à nos amis de l'Estanque joyeuse pour l'utilisation du boulodrome couvert et, à la belle énergie qui se dégageait de ce moment convivial.

Et pour finir une scène ouverte toujours dans la bonne humeur et le partage lors de la fête des associations.

... l'année 2024 – 2025

reste dans cette dynamique.

L'effectif des élèves est stable avec 48 élèves, et l'équipe s'enrichit avec **Valentine**, notre nouvelle professeure de chant, et **Daniel** (vice-président) que nous sommes heureux d'accueillir.

Un atelier d'éveil musical est lancé par **Florent** (notre professeur multi instrumentiste) avec des enfants de 4 et 5 ans le samedi matin.

Le **concert gratuit** des élèves est prévu le **samedi 28 Juin 2025** sur la scène des festines (ou dans la salle des fêtes en cas de mauvais temps), nous vous attendons nombreux.

Que vous souhaitiez nous rejoindre pour pratiquer un instrument, chanter et/ou soumettre des projets en lien avec la musique... N'hésitez pas à consulter la page d'informations de l'association sur le site institutionnel de la **Mairie de Le Pizou** (que nous remercions une nouvelle fois pour son soutien !).

Vous pouvez également prendre contact avec nous :

Mail : asso.muscale.lepizou@gmail.com

Tel : 06 01 12 96 78

ASSOCIATION DE CHASSE



La saison de chasse a débuté cette année le 8 septembre.

Eh oui, la rentrée ne concerne pas seulement les écoliers... Et si les enfants appréhendent parfois le mois de septembre,

les chasseurs, eux, l'attendent avec impatience ! Cependant, comme les années précédentes, nous constatons une diminution du nombre d'adhérents.

Nous organisons six lâchers de faisans et de perdreaux au cours de la saison. C'est une opération qui permet de réintroduire un petit peu ces gibiers qui ont quasiment disparu de l'état sauvage dans notre région au fil du temps. Sachez également que nous avons cinq points d'agraineage petits gibiers afin de préserver et alimenter la faune sauvage pour qu'ils restent sur le territoire.

Concernant la chasse au gros gibier, les dates des battues sont inscrites sur la porte du local de chasse «Le Mirador». Quatre battues aux renards sont prévues cette année afin de réguler la population et de préserver les animaux de nos habitants de la commune. La population des sangliers est de plus en plus présente sur notre territoire et se rapproche de plus en plus des habitations. C'est pour cela que les chasseurs surveillent assidûment celle-ci afin de la réguler car il faut savoir que c'est une espèce qui risque de devenir nuisible et très néfaste à l'agriculture. Si des dégâts trop importants sont constatés, nous intervenons par des battues et si nécessaire par des clôtures afin de protéger les cultures.

Nous tenons, une fois de plus, à remercier tous les propriétaires qui nous permettent de chasser sur leurs terres.



L'ESTANQUE JOYEUSE

Comme chaque année l'association **l'Estanque joyeuse** du Pizou vous invite à rejoindre ses deux clubs :

Pétanque et belote,
selon vos envies.

Cette association est ouverte toute l'année et fonctionne le **mercredi après-midi** et le **samedi après-midi** pour la **pétanque**, et le **mardi après-midi** pour la **belote**.

Malheureusement cette année a vu la disparition de 6 de ses membres, dont un de ses fondateurs **Monsieur Guy Peyredieu** et **Monsieur René Lamothe** un des membres du conseils d'Administration.

Au cours de ce mandat, nous avons proposé à nos adhérents des repas, des concours belote et pétanque, une escapade dans un cabaret repas à la Palmyre.

Date de l'Assemblée générale :
le 13 janvier 2025 à 18h30
au foyer de **Le Pizou**.



Pour tous renseignements :

Madame Chantal MAYET : **06 19 03 99 42**

Madame Aline LIECHTI : **06 31 88 66 82**

Monsieur Gilles TALIANO : **06 33 15 89 79**

ou au foyer du Pizou le **mardi à partir de 14h pour la belote**, au local pétanque derrière le stade le **mercredi et le samedi à partir de 14h pour la pétanque**.

Les adhérents et les bénévoles de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025.

Que cette année soit faite de convivialité, de partage et de vivre ensemble.

LES TAMALOUS

Toujours aussi vigoureux ont partagé des moments inoubliables cette année.

Autour de 100 adhérents, nous continuons d'accueillir de nouvelles personnes. La cotisation pour l'année entière est de 20 euros. Tout au long de l'année, **les Tamalous Pizounais**, se réunissent **un lundi sur deux pour un petit loto**, le lundi après-midi où vous êtes une quarantaine de personnes à venir jouer avec nous.

Le carton est à 1.5 € / la plaque ou les 6 cartons sont à 8€.

A l'issue en fonction de la saison gâteaux et cidre ou gâteaux et chocolat chaud après le loto. C'est ce loto qui permet le fonctionnement du club et qui permet un **repas dansant**



qui nous réunit à la salle des fêtes du Pizou tous les deux mois, pour 20€ pour les adhérents, puis **différentes sorties** dont le

thème est différent à chaque fois. Cette année nous avons visité le **domaine du caviar de Neuvic**, repas autour de l'esturgeon, visite du moulin de la Veyssière. En fin d'année nous avons accueilli **la troupe les Feux de la rampe**, pour un **après-midi cabaret**.

La brocante du 26 mai a permis à grand nombre d'entre vous de vider les placards et les greniers, puis pour la **fête des associations** un repas soit à emporter, soit en salle organisé par **les Tamalous**.

Merci à tous les bénévoles qui donnent un coup de main pour l'organisation et la réalisation des différents événements. Merci aux adhérents qui font que ce club existe dans la convivialité et la bonne humeur.

Nous allons nous retrouver **le 06 janvier à 15h** pour notre assemblée générale, vous présenter notre bilan et partager ensemble un bout de galette autour d'un pot de l'amitié. **Enfin, toute l'équipe des Tamalous Pizounais vous souhaite une bonne et heureuse année.** Nous avons également une pensée pour ceux qui en 2024 nous ont quitté ou qui sont malades. Au plaisir de vous retrouver.



ASSOCIATION DE PÊCHE «LE ROSEAU DE L'ISLE» LE PIZOU- MOULIN-NEUF- VILLEFRANCHE DE LONCHAT

Ouverture de la truite pour l'année 2024 en demi-teinte avec 2 lâchers (Duche inondation). Le lâcher du lac a réuni beaucoup de pêcheurs et de chasseurs qui nous ont offert le pot de l'amitié (merci au président GUIGNE). La journée handicap a été un franc succès grâce aux mairies (Moulin Neuf, Pizou, Minzac et Villefranche de Lonchat et à la participation des élus et des employés municipaux (de Moulin Neuf pour le nettoyage de l'étang) que je tiens à remercier ainsi que tous les bénévoles.



Merci aussi à un grand nombre de pêcheurs présents pour épauler et encadrer les handicapés. Merci à M^{me} TALIANO et à toute son équipe.

Merci au Maire du Pizou (M. VERGNAUD) qui nous a prêté son étang pour la sortie de pêche de la classe du CM2 du Pizou le 05 juillet 2024.

Le Président, TARDY Denis

MAM STRAMGRAM

Nous accueillons actuellement 17 enfants soit 12 enfants quotidiennement.

Cette année, 11 d'entre eux vont prendre la direction de l'école à la rentrée.

Nous sommes ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30.

Pour plus d'informations et afin de mieux connaître vos besoins vous pouvez nous contacter par téléphone ou par mail :

06 09 21 73 65

mamstramgram24@gmail.com

Grâce au «forum des associations» organisé par la commune, nous allons collaborer avec deux d'entre elles pour proposer de nouvelles activités aux enfants de la MAM (musique et yoga).

En cette fin d'année, nous clôturons avec notre bourse aux jouets et notre tombola de Noël dont les bénéficiaires permettront l'acquisition d'une cuisine de la marque Wesco (d'une valeur de 600€).

Nous organiserons de nouveau une brocante le dimanche 6 avril.

L'équipe de la MAMstramgram vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette année 2025.



Angélique Laveaud, Aurélie Puisarnaud et Sophie Pauliac.

Arts et Couleurs Le Pizou

L'association a vu le jour suite à une assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le 4 janvier 2024. Conformément à la loi de 1901 relative au contrat des associations, le greffe de la Préfecture de la Dordogne a accepté cette création. Cette assemblée extraordinaire a permis l'élection à l'unanimité de Madame Cazimajou, christiane comme Présidente. À l'origine Madame Cazimajou, christiane depuis des années est passionnée par la peinture. Ses amis lui ont suggéré de créer cette association au village du Pizou avec l'accord bien entendu de Monsieur le Maire, ce projet a été réalisé avec succès. Actuellement l'association est composée de neuf adhérents et adhérentes qui pratiquent la peinture à l'huile, de l'acrylique et aussi de l'aquarelle. Le groupe se réunit à la salle des fêtes du Pizou

et nous accueillons toutes les personnes qui souhaitent rejoindre le groupe les **jeudis de 14h30 à 16h30**. La Présidente remercie Monsieur Le Maire d'avoir mis à la disposition de l'association une salle.





COMITE DES FETES 24700 LE PIZOU
Comitedesfetes.lepizou@gmail.com

Bonjour à toutes et à tous,

Chers amis l'année 2024 touche à sa fin au moment où nous rédigeons ce texte, et c'est avec une grande joie que nous avons pu partager avec vous cette année encore des moments inoubliables. C'est toute l'équipe du comité des fêtes du Pizou qui a travaillé sans relâche pour vous donner du bonheur autour des différentes activités.

C'est par un concert à la salle des fêtes que nous avons commencé l'année en relation avec la section culture pour un enchaînement de musiques irlandaises avec le groupe **Let's Gow**. Puis un repas dansant avec le groupe **Dreams in song** autour d'un méchoui. Vous avez été très nombreux à venir à cette soirée. Nous en profitons pour vous remercier du fond du cœur pour votre participation énergique au fil de l'an. C'est aussi grâce à votre participation que nous trouvons de la joie au sein de l'équipe à organiser de nouveaux événements. A ce propos, le prochain repas dansant aura lieu le **29 mars** avec **David and Co** avec un loto le **vendredi 28**.

En collaboration avec l'office du tourisme de Montpon et du service des sports du conseil départemental de la Dordogne, pendant la **semaine du 20 mai**, va être organisé dans la région, Val Natura, une manifestation sportive qui pour sa **treizième édition** se déroulera dans notre canton, regroupant entre 120 et 140 participants seniors venus de toute la France pour participer à des activités sportives adaptées en mode découverte du



territoire. Le Pizou a été retenu le **22 mai** pour la **soirée marché fermier et musical**, une *mini Festives* pour se retrouver sur la place du village.

Les **28/29/30 juin**, vous avez aussi été présents pour le week-end des assos avec le top départ donné par la **kermesse des enfants**. Ce week-end des assos après une retraite aux flambeaux des enfants, a bien commencé la saison estivale autour d'un joli



feu d'artifice le vendredi soir. Puis les **Zoeufs Olympiques** du samedi regroupant les petits et les grands, pour pouvoir gagner une médaille en jouant au tir à la corde, à la course en sac, et d'autres jeux encore, organisés par les différentes associations du Pizou. Un **concert de musique** par l'école de musique ; la **brocante du comité des fêtes** le



dimanche avec un repas organisé par les Tamalous Pizounais. D'ailleurs nous avons cette année organisé un forum des associations en partenariat avec la radio Sun Ouest afin d'ouvrir les portes de nos différentes associations du Pizou, soit une vingtaine. **Le prochain forum se tiendra le samedi 21 juin 2025**. Venez nous rencontrer et nous découvrir.



Et dans la foulée, le mardi suivant **les Festines de Le Pizou** pour leur vingt-et-unième année vous ont présenté un programme de folie. Beaucoup de nouveautés à commencer par l'emplacement de la scène qui a permis d'augmenter la piste de danse en conservant



le nombre de places à table. Ce choix a été fait par vous !! En effet, à l'issue d'un sondage sur notre page facebook : **Les Festines de Le Pizou**, une grande majorité a souhaité ce changement. Ce fut une réussite pour **ces 9 mardis de juillet et août**. 3 parties musicales dans la soirée avec la possibilité de se restaurer chez les 18 producteurs et artisans traiteurs, et de vous retrouver autour de la buvette



officielle des Festines, car c'est grâce à vos consommations à notre buvette et à la participation des commerçants pour le placement que ces soirées peuvent vivre et se développer, investir dans de nouvelles animations. Le programme est d'ores et déjà prêt pour l'année à venir.

Durant l'été, nous avons fait de la **trottinette électrique** en collaboration avec *l'été actif* et *l'office du tourisme de Montpon* que nous remercions au passage pour le travail que nous réalisons ensemble. **Trottinette 4x4** sur un parcours de 5 km à travers champs et chemins ruraux que nous pourrons à nouveau recommencer sur un parcours de 7 km le **01/08/2025** sur réservation auprès de l'office du tourisme de Montpon.

Le **28 septembre** à la salle des fêtes, une salle complète pour assister au film, **un petit truc en plus**. Une séance au prix de 5€ par personne, et subventionnée par la communauté des communes Isle Double Landais que nous remercions.

Dès le lendemain matin avant même le lever du jour, mise en œuvre d'une nouvelle édition de la **transhumance** au Pizou en association avec *Sancier et Fils*, avec des artisans exposants leurs produits, du matériel



agricole en démonstration, des jeux pour les enfants et les grands ! Une animation musicale avec le groupe **Quinte & sens**, des promenades gratuites en calèche et bien sûr autour d'un bon repas. Un dimanche de bonne humeur et sous le soleil parmi les moutons.

Enfin pour conclure cette année, une **soirée cabaret** avec repas couscous au son et à la danse de la troupe des **feux de la rampe** de *Jeanne Lise et Emeric*. Vous étiez 170 à nous faire confiance. Cette soirée a été formidable.

En novembre le prochain repas dansant ou cabaret sera le 29 novembre.

Nous sommes déjà en 2025, le comité des fêtes du Pizou vous souhaite une bonne et agréable année, nous vous souhaitons beaucoup de bonheur, de santé et de partages avec nous.

Retrouvez-nous sur nos différents supports de communication, les commerces, le panneau d'affichage, notre page Facebook les Festines de le Pizou, sur Instagram... ou tiktok

Amicalement

Franck CAFFIN

Elu Le Pizou
Président du comité des fêtes
Trésorier des Tamalous Pizouais





ASAP



La fin de l'année approche et il est temps de faire un bilan sur nos équipes engagées en championnat. Commençons par nos jeunes de l'école de foot, qui portent fièrement les couleurs du club à travers le département. Depuis 3 ans, l'école de foot est en apprentissage et en construction. Depuis cette année, on commence à voir la progression des enfants par leurs résultats et leur dynamisme qu'il y a au sein de l'école de foot.



Ceci est le résultat du travail des éducateurs qui chaque semaine s'investissent afin de faire progresser les enfants.

Merci à Romain, Dylan, Mickaël, Stan, Brandon et Angelo qui partagent leur passion du foot à nos enfants.

De plus, nos jeunes footballeurs ont pu bénéficier d'un stage de perfectionnement pendant les vacances de la Toussaint, qui leur a permis de beaucoup progresser techniquement.

Merci aux parents pour leur implication dans l'école de foot, qui nous permet d'être un club familial avec des valeurs.

Merci à la municipalité de Le Pizou qui a financé 2 cages supplémentaires u10-u13, permettant au club de pouvoir désormais accueillir les plateaux des u10-u11 dans de bonnes conditions.

De plus, grâce à différents sponsors, l'école de foot a pu se doter de nouvelles tenues et de plusieurs cages pour les u6-u9.

Les sponsors (les gérants habitent Le Pizou) : **Zinc design, A'J charpente couverture, Romain Veyseyre, Solution environnement France, Proxi, l'Essentiel.**

Suite à de nombreuses demandes, l'école de foot ouvre une session Baby (4/5 ans) à partir du mois de janvier.

Nous recrutons aussi des joueurs(ses) de U6 à U13 à partir du mois de janvier.

N'hésitez-pas à nous rejoindre !

Nos seniors A qui jouent en Départemental 3 font un bon début de saison : 2 victoires, 4 nuls et 3 défaites.

Nos seniors B qui jouent en Départemental 4 font un début de saison mitigé dû en partie à

de nombreuses blessures de joueurs. Et n'oublions pas nos vétérans qui malgré leurs jeunes âges avancés se font plaisir le vendredi soir entre copains autour d'un repas après chaque rencontre.

Si vous désirez rejoindre le club en tant que joueur ou dirigeant, n'hésitez-pas à nous contacter via Facebook et Instagram.



*Sportivement,
Nicolas HAAS
Président.*





AMICALE LAÏQUE

Un projet musical made in Le Pizou

Cette année, la section école de ***l'Amicale Laïque*** a financé un projet élaboré par les enseignants en partenariat avec l'école de musique de la commune. Toutes les classes, de la maternelle au CM2, ont bénéficié d'une dizaine d'interventions musicales sur le thème des chants à travers l'Histoire. Un projet en partie soutenu par la DRAC pour les valeurs de partage, d'écoute et la communion portées par la musique. La représentation finale a mis en lumière le travail des élèves enrichi des prestations de ceux qui parmi eux étaient batteurs, guitaristes ou pianistes au sein de l'école de musique. Un projet ambitieux qui s'est conclu d'une belle manière.

Il y a eu du sport

Entre la coupe du monde de Rugby et les Jeux Olympiques l'année scolaire fut fortement marquée par les projets sportifs. Quelques investissements en matériel de sport étaient nécessaires et de nombreuses sorties ont été organisées. Les élèves de CM2 ont participé au cross du collège tandis que du CP au CM1, tous les élèves du RPI Le Pizou/Moulin-Neuf foulait le stade du



Pizou et réalisaient de belles performances. La participation à l'**Opération Basket École** en partenariat avec le Moulin-Neuf Basket Club s'est clôturée par des rencontres entre tous les élèves de CM du RPI dans le



gymnase de Moulin-Neuf. En fin d'année, toutes les classes d'élémentaire participaient aux **Olympiades** organisées par l'Usep à Douzillac et affrontaient des équipes composées



d'élèves venus d'autres écoles. L'année fut tout aussi dynamique pour les élèves de maternelle. L'affiliation à l'Usep leur a permis de participer à **trois événements**. Une randonnée pédestre dans la forêt de Beaupouyet et deux rencontres sur le thème des jeux d'opposition et sur le savoir courir, sauter et lancer. Ces journées sont toujours riches en partage et les enfants les apprécient.

Des sorties culturelles

Chaque année, au mois de décembre, l'Amicale Laïque finance une sortie culturelle pour tous les élèves de l'école. Les maternelles ont assisté au spectacle de la **compagnie des trois chardons, Patapoum et Célestine**. Les plus grands, du CE1 au CM2 se rendaient quant à eux au cinéma Le Lascaux pour voir le film **Wonka**.

Les maternelles ont clôturé leurs sorties de l'année en se rendant au **festival de Zap'art**, à Vauclaire, organisé par la **compagnie des Zap'artés**. Des ateliers d'arts visuels, un spectacle et l'exposition de leurs travaux étaient au programme de cette journée.



Les élèves de CE1 et CE2 se rendaient en Périgord et y découvraient deux sites illustrant la période de la Préhistoire longuement étudiée en classe, le **gouffre de Rouffignac** et la **grotte du Roc Cazelles**. Ils ont expérimenté l'allumage d'un feu, la peinture sur paroi, le tir à l'arc... et sont rentrés ravis d'avoir joué les hommes préhistoriques.

Le concours national de la Résistance et de la Déportation

Dans le cadre de la participation au **CNRD**, les élèves de CM1 et CM2 ont pu profiter des commentaires de **Patrice Rolly** (*historien et spécialiste de la Résistance*) lors de la visite du mémorial de Saint Etienne de Puycorbier. Les élèves ont interprété le sujet en réalisant un recueil de paroles de résistants et ont mis en scène leurs productions ce qui leur a valu le prix spécial coup de cœur du Jury. Une cérémonie pour les féliciter était organisée à la mairie en présence de Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, de Monsieur le Maire et des Élus. Une récompense à la



hauteur du travail fourni !

Des petites bêtes à l'école

L'Amicale laïque soutient chaque année des projets en sciences et c'est essentiellement sur l'étude du vivant que l'attention a été portée. Les élèves de CM ont vu se concrétiser leur souhait d'installer un poulailler à l'école, notamment pour pouvoir recycler les déchets alimentaires de la cantine. Mais ils ont aussi pris plaisir à les soigner et récolter de bons œufs fermiers. Le bien manger fait aussi partie des notions enseignées. Ils ont aussi pris soin des phasmes scorpion, des petites bêtes qui se transforment au fur et à mesure de leur croissance. Une étude concrète du cycle de la vie et de la diversité du vivant.

En partenariat avec l'association **Enpatt'i** les élèves du dispositif Ulis ont vécu des séances de médiation animale. Ils ont apprécié la présence des ânes, chiens, chats, lapins qui était prétexte à de nombreux exercices d'apprentissages.

La traditionnelle sortie pêche des CM2, organisée en partenariat avec l'association **Le roseau de l'Isle** a été cette encore bien appréciée des enfants. Mieux connaître l'écosystème des eaux douces qui nous entourent était au programme de leur dernière journée à l'école primaire.

L'Amicale Laïque finance chaque année des projets variés dans le but d'enrichir les notions du programme d'enseignement vues en classe. Afin de conserver cette dynamique, au profit des enfants, différentes manifestations sont menées pour récolter les fonds suffisants. Nous vous partageons la liste des événements prévus pour 2025 :

Loto des écoles : vendredi 31 janvier (salle des fêtes de Moulin-Neuf) - Vente de crêpes à Intermarché : samedi 15 février (galerie intermarché Montpon-Ménestérol)

SECTION CULTURE

L'assemblée générale de la section culture s'est tenue le 25 septembre, le même bureau a été réélu un peu par manque de candidat(e)s. Comme chaque année nous avons essayé de vous offrir des représentations de qualité et pouvant intéresser un large public. Nous



alternons troupes professionnelles et amateurs de la région, pièces de théâtre, spectacles



musicaux et concerts folkloriques. La municipalité et le département nous octroient chaque année une subvention qui nous permet d'exister : **nous les en remercions.**

Les dates de toutes les manifestations sont annoncées bien en avance sur les différents sites médias de la commune, par affichage et flyers chez les commerçants, ou directement par Email pour ceux qui nous ont laissé leur adresse.

Nous organisons aussi l'animation du **goûter des aînés, la marche Octobre Rose et le marché de Noël (le 07 décembre)**. Nous remercions les personnes qui nous ont aidées à redonner un petit coup de peinture aux décors de Noël.

Nous prenons part aux activités de la médiathèque : Le stock de livres est important et varié, des renouvellements ont régulièrement lieu.

- Lectures choisies, (le 06 / 12 / 2024) étranges lectures (de novembre à avril), bébés lecteurs (tous les 1^{er} lundi du mois). Un «film-conférence» sur la Polynésie prévu le **16 mai 2025**, une exposition de photos sur la pollution des océans en avril suivie d'activités plastiques avec les enfants de la garderie le vendredi soir.

- Une page Facebook «**Médiathèque le Pizou**» a été créée pour que vous puissiez suivre nos propositions. Vous pouvez aussi vous connecter sur le portail internet donnant directement accès aux collections de la BDP et faire venir les ouvrages qui vous intéressent :

mediathequelepizou.dordogne.fr

Le **09/11** nous avons reçu la troupe l'Eclat dans les yeux pour sa pièce «ongle pour ongle» et nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer : 07/12/2024 Marché de Noël avec la présence de la librairie Atypique de Montpon (avec 1 ou 2 auteurs) 25/01/2025 goûter des anciens animé par le groupe «musicalement vôtre» 15/03/2025 spectacle 12 ou 13 /04 dansons la Country 16/05/2025 conférence sur la Polynésie 17/05/2025 concert à l'église 5 et 6 /07/2025 exposition Joséphine Baker.



AGENDA

Tous les lundis et mercredis soirs

Boxe thai
(salle de boxe)

Tous les mardis à 14h

Belote
(salle des fêtes)

Tous les mardis soirs et les vendredi matin

Gym
(salle des fêtes)

Tous les mercredis et les samedis à 14h

Pétanque
(boulodrome)

Tous les mardis de 11h à 12h

Pilâtes
(salle des fêtes)

Tous les mardis de 19h50 à 20h50

Zumba
(salle des fêtes)

Tous les mercredis

Danse enfant
(salle des fêtes)

14h00 à 14h45 pour les 2 à 5 ans

14h45 à 15h30 pour les 6 à 8 ans

15h30 à 16h15 pour les 9 à 10 ans

16h15 à 17h00 pour les plus de 11 ans

Tous les jeudis 18h30 à 20h

Yoga
(salle des fêtes)

Tous les jeudis 14h30 à 16h30

Peinture
(salle des fêtes)

Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi
et 3^{ème} lundi de chaque mois
Patchwork de 10 h à 17 h
(salle des fêtes)

Janvier :

6 janvier : bébés lecteurs

13 janvier : loto des tamalous

24 janvier : voeux de la municipalité

25 janvier : goûter des aînés

27 janvier : loto des tamalous

31 janvier : loto des écoles

Février

3 février : bébés lecteurs

10 février : loto des tamalous

20 février : repas des tamalous

24 février : loto des tamalous

Mars

10 mars : loto des tamalous
bébés lecteurs

15 mars : théâtre culture

20 mars : sortie des tamalous

24 mars : loto des tamalous

28 mars : loto comité des fêtes

29 mars : Repas dansant
comité des fêtes

Avril

6 avril : vide grenier MAM

7 avril : loto des tamalous
bébés lecteurs

12 avril : soirée country (culture)

17 avril : repas des tamalous

28 avril : loto des tamalous



Mai

- 5 mai : loto des tamalous
bébés lecteurs
- 12 mai : loto des tamalous
- 16 mai : conférence sur la Polynésie
- 17 mai : concert à l'église
Ensemble Arisan
- 22 mai : marché gourmand
Musical Val Natura
(comité des fêtes)
- 25 mai : vide grenier des tamalous

Juin

- 2 juin : loto des tamalous
bébés lecteurs
- 7 juin : gala de danse
- 19 juin : repas des tamalous
- 20 juin : kermesse des écoles
et feu d'artifice
- 21-22 juin : fête des associations
- 23 juin : loto des tamalous
- 28 juin : concert école de musique

Juillet

- 5 et 6 juillet : expo Joséphine Baker
- Tous les mardis :**
Les Festines du Pizou

Août

- 1 août : trottinettes électriques
(L'été Actif)
- Tous les mardis :**
Les Festines du Pizou

Septembre

- 8 septembre : loto des tamalous
- 18 septembre : repas des tamalous
- 20 septembre : soirée culture
- 28 septembre : transhumance
(comité des fêtes)
- 29 septembre : loto des tamalous

Octobre

- 13 octobre : loto des tamalous
- 16 octobre : sortie des tamalous
- 27 octobre : loto des tamalous

Novembre

- 8 novembre : bourse aux jouets
MAM
- 10 novembre : loto des tamalous
- 15 novembre : théâtre culture
- 20 novembre : repas des tamalous
- 24 novembre : loto des tamalous
- 29 novembre : soirée comité des fêtes

Décembre

- 6 décembre : marché de Noël
- 9 décembre : loto des tamalous
- 13 décembre : goûter ou
soirée chants de Noël
- 18 décembre : repas des tamalous
- 22 décembre : loto des tamalous



Infos pratiques :

Mairie :

05 53 82 83 85
Mairie.lepizou@wanadoo.fr

Agence postale :

05 53 81 81 55
(Du lundi au vendredi :
10h 12h30, samedi : 9h30 12h)

Médiathèque :

05 53 82 83 81
(mercredi : 14h 17h30,
samedi : 9h30 12h et 14h 16h)

Cabinet médical :

Prise de RDV sur www.Maiia.com
05 53 81 84 68

Contacter les associations :

Ecole de Musique :

Asso.musicale.lepizou@gmail.com

Amicale Laïque :

Amicalelaique.24700lepizou@gmail.com

Société de pêche :

Denistardy24@hotmail.fr

Comité des fêtes :

Comitedesfetes.lepizou@gmail.com

Cadence Club :

kdanseclublepizou@gmail.com

Estanque Joyeuse :

Gilles.taliano@wanadoo.fr

Section culture :

catherinepoupard@sfr.fr

Femmes créatives de la Double :

My.vergnaud@gmail.com

Le Pizou sportif – foot loisir :

Guillon-m@orange.fr

Les Tamalous Pizounais :

reneerobert@wanadoo.fr

Société de chasse :

bondu.sylvain@hotmail.fr

Arts et Couleurs du Pizou :

cazimajouchristiane24@gmail.com

Sports de raquettes :

clubraquettes.24700lepizou@gmail.com

ASAP (football) :

nicolashaas9@gmail.com

Gym Le Pizou :

daniele.ducher@sfr.fr

Gym Le Pizou-St Antoine :

machutjp@gmail.com

Les Dragons du Muay Thai :

Niniaxel3@hotmail.fr

Lettre ouverte :

lettreouverte24@gmail.com

MAM STRAMGRAM :

mamstramgram24@gmail.com

Ose :

baguet.christophe@neuf.fr

Tous pour le Pizou, sa forêt, sa rivière :

claudedejean3@wanadoo.fr

Le Yoga :

Chantal.tessaro@laposte.net

Les publications sont réservées à la communication municipale et associative et aux professionnels (nouvelle installation sur la commune ou changement d'activité), les informations commerciales ne sont pas autorisées.



Pour toutes publications

(réseaux sociaux, site internet, panneau numérique, bulletin municipal) :

Contactez

Aymeric BRUT

aymeric.brut@gmail.com

Aymeric BRUT, Elu Le Pizou
Vice-Président du comité des fêtes

Mairie Le Pizou : 05 53 82 83 85

mairie.lepizou@wanadoo.fr

www.lepizou.fr



le pizou officiel